

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION :

### **1. Généralités**

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre l'entreprise LOM-Informatique, dont le siège social est fixé au 24 rue du Champ de foire et ses clients.  
Toutes autres conditions n'engagent l'entreprise LOM Informatique qu'après confirmation écrite de sa part.

### **2. Services**

Les caractéristiques des services proposés sont présentées sur le site [www.lom-informatique.fr](http://www.lom-informatique.fr), ainsi que par contact direct ou téléphonique.

### **3. Prix de la location**

Les prix sont exprimés en Euros. Ils peuvent être modifiés sans préavis. Les prix pratiqués sont ceux appliqués au moment de la facture.

Le prix est payable comptant le jour de l'enlèvement du matériel. Une facture détaillée sera adressée au client lors de la mise à disposition du matériel, et ce dernier devra la signer. La TVA est non applicable selon l'article 293B du CGI

### **4. Mode de règlement**

Le Client établit un chèque, à l'ordre de LOM Informatique, en règlement du montant TTC de la commande au dos duquel est noté le numéro de la commande

### **5. Enlèvement du matériel :**

Les durées de location sont calculées sur la base de 24 heures. Le tarif Week-End prévoit la mise à disposition du matériel le vendredi à 18h00, le retour devant s'effectuer impérativement le lundi avant 9h00, sauf dispositions préalables conclues entre le client et LOM Informatique.

Un chèque de caution sera demandé à l'enlèvement du matériel et restitué au retour du matériel.

### **6. Retour du matériel**

Elle est à la charge du client au jour et à l'heure prévue dans le contrat de location. Tout prolongement devra être signalé 24 heures à l'avance et ne pourra se faire qu'après accord de LOM Informatique. Tout matériel manquant ou endommagé entraînera la perte de la caution de la part du locataire.

### **7. Annulation / Modifications de commande**

Toute annulation d'une location, dans un délai de 48 heures sera facturée à raison de 50% de la valeur de la commande, celle inférieure à 24 heures entraîne une facturation totale de l'ensemble de la commande ; Il en est de même pour les locations non retirées aux dates prévues. Une commande livrée ne pourra en aucun cas faire l'objet de modifications, et sera de fait facturée pour sa totalité, sauf accord commercial avec LOM Informatique. Dans le cas de locations supérieures à 5 jours, le cas général (en l'absence de dispositions particulières) est le règlement total de la location prévue initialement.

### **8. Responsabilités et sinistres**

Le locataire assume la responsabilité intégrale du matériel dès l'enlèvement du matériel ; il lui incombe notamment de se prémunir contre le vol, l'incendie, la destruction accidentelle en contractant une assurance spécifique. En cas de sinistre total, le matériel sera facturé au prix public du matériel neuf, suivant les tarifs en vigueur. Le matériel est remis au client en parfait état de fonctionnement (tests devant le client). Aucune réclamation ne pourra être retenue après une location, si le matériel n'a pas été testé par le client au départ. Les lampes (dans le cas d'un vidéoprojecteur ou jeux de lumières) rendues hors d'usage seront facturées à 100% de leur valeur.

Toute intervention technique du client est formellement interdite.

Si des frais de remise en état dus à une dégradation ou à une mauvaise utilisation sont nécessaires, le chèque de caution sera encaissé par LOM Informatique.

Le matériel loué doit être utilisé conformément à sa destination. Le déplacement du matériel loué est effectué aux risques, frais et périls du locataire. LOM Informatique ne serait être tenu responsable du non fonctionnement ou du fonctionnement défectueux des appareils loués, liés à l'adjonction de matériel non compatibles.

Le locataire s'engage à informer notre société de tous les sinistres dans un délai de 24 heures. En cas de perte ou de vol, une plainte devra être déposée immédiatement sur les lieux des faits et adresser à LOM Informatique l'original de la déclaration.